

# Le budget du Québec doit rassurer les entreprises dans un contexte économique très incertain

Recommandations en vue du dépôt du budget du gouvernement du Québec 2023-2024

.....

Mémoire présenté à M. Eric Girard, ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise

*Le 21 février 2023*

# Table des matières

<b>Préambule.....</b>	<b>3</b>
<b>Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>1. Doser les dépenses de l'État en période d'incertitude économique .....</b>	<b>5</b>
<b>2. Répondre au défi de la pénurie de main-d'œuvre .....</b>	<b>6</b>
<b>3. Appuyer les efforts pour accélérer le virage vert des entreprises et accroître leur productivité .....</b>	<b>8</b>
<b>4. Soutenir le transport en commun et des projets structurants pour le Grand Montréal .....</b>	<b>9</b>
<b>5. Jeter les bases du partenariat financier avec les villes afin de réduire la pression sur le fardeau fiscal municipal.....</b>	<b>11</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>11</b>
<b>Synthèse des recommandations .....</b>	<b>12</b>

## Préambule

Forte d'un réseau de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur trois fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole, offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés et mène des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

## Contexte

En vue du dépôt de son budget 2023-2024, le gouvernement du Québec mène une consultation qui vise à connaître les préoccupations des acteurs socioéconomiques et de la population, et à définir les mesures qu'il devrait envisager de prendre en priorité. Comme à son habitude, la Chambre est heureuse de participer à ces consultations. Le présent mémoire détaille notre lecture de la situation économique du Québec ainsi que nos recommandations pour l'élaboration du budget 2023-2024.

## Introduction

L'économie mondiale traverse actuellement une période marquée par des bouleversements importants. Si la crise provoquée par la pandémie s'estompe progressivement, elle induit toujours des effets négatifs dans l'économie mondiale, notamment en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement et la relance de l'économie chinoise.

À cela s'ajoutent les tensions géopolitiques grandissantes découlant de la guerre en Ukraine et des relations difficiles avec la Chine. Ces tensions provoquent des baisses importantes de l'offre de certains produits de base, tout particulièrement agroalimentaires et énergétiques, et mènent à une reconsidération de la localisation de la production en faveur de la délocalisation de proximité (*near-shoring*), voire de l'économie d'affinité (*friend-shoring*).

L'ensemble de ces facteurs, ainsi que la très forte expansion de la masse monétaire durant la pandémie, a entraîné une hausse marquée de l'inflation durant la dernière année. Pour calmer les marchés, les banques centrales ont augmenté leurs taux directeurs de manière abrupte.

Même si plusieurs économistes prévoient que l'inflation sera jugulée au cours de la prochaine année, il subsiste des risques importants. Les travailleurs font face à une inflation qui atteint des niveaux record depuis 40 ans. L'inflation salariale en cours pourrait alimenter des pressions inflationnistes persistantes dans l'économie, ce qui pourrait mener à des hausses additionnelles de taux d'intérêt alimentant le risque d'un dérapage de l'économie. L'effet des hausses de taux d'intérêt sur l'économie réelle survient toujours avec un certain délai, ce qui entraîne malheureusement parfois de l'excès (*overshooting*) en matière de politique monétaire.

Dans un tel contexte, la croissance de l'économie mondiale a été bien moindre que prévu en 2022. Selon le FMI<sup>1</sup>, la croissance de 3,2 % maintenant attendue pour l'année qui vient de s'achever représente une baisse significative des estimations d'il y a un an. La conjoncture économique en 2023 a également été revue à la baisse par le FMI, à 2,7 %. Pour le Canada, on s'attend à un ralentissement marqué de la croissance, qui passerait de 3,1 % en 2022 à 0,8 % en 2023<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Fonds monétaire international. [World Economic Outlook, October 2022: Countering the Cost-of-Living Crisis \(imf.org\)](https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2022/10/11/world-economic-outlook-october-2022) [en ligne : <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2022/10/11/world-economic-outlook-october-2022>]

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec, [Le point sur la situation économique et financière du Québec – automne 2022 \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/actualites/2022/10/11/le-point-sur-la-situation-economique-et-financiere-du-quebec-automne-2022) [en ligne]

Plusieurs institutions financières anticipent la possibilité d'une courte récession au premier trimestre de 2023. Desjardins indique que presque tous les indicateurs qui entrent dans le calcul de son indice composite Indice précurseur Desjardins (IPD) sont fortement négatifs<sup>3</sup>. Une telle perspective de ralentissement avec une possible récession est justement reflétée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2022*.

## L'économie ralentit au Québec, mais demeure solide

Le Québec a connu une croissance du PIB de 3,1 % en 2022. Celle-ci devrait se situer en 2023 entre une faible croissance de 0,7 % et un recul de -1 %<sup>4</sup>.

Malgré cette incertitude, l'économie du Québec se tire relativement bien d'affaire. Le marché du travail en témoigne. Bien que les secteurs de la construction et de la fabrication connaissent un ralentissement, les principaux indicateurs du marché de l'emploi affichaient encore des niveaux historiques en date du mois de décembre de 2022<sup>5</sup>. Le contexte est donc particulier, puisqu'on observe à la fois un ralentissement économique et une bonne performance du marché du travail.

Cette situation s'explique par la forte pénurie de main-d'œuvre qui sévit depuis plusieurs années au Québec. Le nombre de postes vacants demeure important, à plus de 246 230 au troisième trimestre de 2022<sup>6</sup>. Bien que le taux de postes vacants ait diminué au troisième trimestre, le nombre demeure plus élevé d'une année sur l'autre.

## La bonne performance du Grand Montréal continue de profiter à l'économie québécoise

L'économie de la région métropolitaine de Montréal demeure vigoureuse. Certaines industries, dont le tourisme et l'aérospatiale, reprennent leur rythme de croisière après avoir subi les contrecoups de la pandémie. Le marché du travail le reflète fort bien. On pouvait observer pour le mois de décembre 2022 un bilan positif au regard des données obtenues 12 mois plus tôt<sup>7</sup> : 2410,4 milliers d'emplois au total (+80,1 milliers), un taux de chômage de 4,4 % (-0,6 point de pourcentage), un taux d'activité de 68,1 % (+1,0 point de pourcentage) et un taux d'emploi de 65,2 % (+1,4 point de pourcentage).

Ces données sont favorables. Néanmoins, étant donné le taux de postes vacants élevé, le marché du travail de la métropole vit un stress soutenu, à l'instar de ce qui prévaut à l'échelle provinciale. Notons que, même en contexte de ralentissement économique, le nombre de postes vacants va vraisemblablement demeurer très élevé<sup>8</sup>.

Un autre enjeu qui préoccupe la communauté d'affaires de la région métropolitaine est la transition verte. Des actions fortes devront être mises en œuvre afin de la réussir. Mentionnons les secteurs du transport et de l'industrie, qui sont les deux principaux émetteurs de CO<sub>2</sub> au Québec et qui doivent retenir l'attention du gouvernement<sup>9</sup>. À ce titre, la lutte contre les changements climatiques et la réduction des GES sont au cœur des préoccupations de la Chambre dans le cadre de cet exercice budgétaire.

---

<sup>3</sup> Desjardins études économiques. *Indice précurseur Desjardins – L'IPD encore fortement à la baisse : la récession semble imminente au Québec*. 7 décembre 2022 [En ligne : <https://www.desjardins.com/content/dam/pdf/fr/particuliers/epargne-placements/etudes-economiques/indice-precurseur-desjardins-decembre-2022.pdf>]

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec, *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2022* (gouv.qc.ca) [en ligne]

<sup>5</sup> Gouvernement du Québec, *Bulletin mensuel du marché du travail au Québec – Décembre 2022* (gouv.qc.ca) [en ligne]

<sup>6</sup> Statistique Canada, *Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire offert selon les provinces et territoires, données trimestrielles non désaisonnalisées* (statcan.gc.ca) [en ligne]

<sup>7</sup> Statistique Canada, *Tableau 14-10-0383-01 Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées*  
DOI : <https://doi.org/10.25318/1410038301-fra>

<sup>8</sup> Gouvernement du Canada, *Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire offert selon les provinces et territoires, données trimestrielles non désaisonnalisées* (statcan.gc.ca) [en ligne]

<sup>9</sup> Gouvernement du Québec, *GES 1990-2020 Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2020 et leur évolution depuis 1990* (gouv.qc.ca) [en ligne]

Enfin, même si le centre-ville se porte mieux, le taux d'inoccupation des édifices – particulièrement les bureaux de catégories B et C – demeure préoccupant. On observe un nombre élevé de fermetures de commerces de détail. Il y a toujours un risque de déstructuration de la trame commerciale qui, jumelée à la présence accrue d'itinérants, pourrait ralentir la relance du secteur. Le gouvernement du Québec peut agir sur des leviers indispensables, que ce soit en matière d'appui à l'attractivité du centre-ville, de déploiement de ressources additionnelles pour les services sociaux dans le secteur ou encore de soutien aux sociétés de transport collectif, qui peinent à maintenir leur offre de services, alors que le retour des travailleurs au bureau n'a toujours pas atteint son nouveau point d'équilibre.

## **S'attaquer sans relâche aux grands défis**

L'atteinte des cibles de réduction des gaz à effet de serre – et de carboneutralité en 2050 – va requérir des investissements conséquents des entreprises. Tous les secteurs devront contribuer. Nos analyses révèlent que le milieu des affaires, en particulier la grande entreprise, a amorcé ce virage vert. Cependant, les petites entreprises ont besoin d'aide. Nos travaux indiquent qu'une des mesures les plus porteuses afin d'accélérer cette transition pourrait s'articuler autour d'enveloppes pour accompagner les PME, qui tardent à agir faute de moyens et de connaissances techniques. Élément très favorable, la gestion des finances publiques du gouvernement du Québec est rassurante dans le cadre actuel.

La préparation du prochain budget devra refléter un juste équilibre dans l'équation des revenus et des dépenses, en évitant d'alimenter l'inflation. Ce budget devrait octroyer toutes les ressources nécessaires pour réduire la pénurie de main-d'œuvre, stimuler le virage vert des entreprises et investir dans des projets d'infrastructures porteurs. La Chambre considère aussi que le budget devrait annoncer une ouverture pour l'adoption d'un nouveau Pacte fiscal avec les municipalités. Dans un contexte de pénurie de logements, il faut déployer d'urgence un fonds d'investissement en infrastructures municipales, probablement en obtenant également l'engagement financier du gouvernement du Canada.

À cet effet, la Chambre met de l'avant les priorités suivantes pour l'exercice budgétaire 2023-2024 :

1. Bien doser les dépenses de l'État en période de lutte contre l'inflation.
2. Financer adéquatement les actions de l'État pour répondre au défi de la pénurie de main-d'œuvre.
3. Continuer d'appuyer les efforts des entreprises pour accroître la productivité ainsi que le virage vert des entreprises.
4. Soutenir le transport en commun et des projets structurants pour le Grand Montréal.
5. Jeter les bases d'un prochain partenariat financier avec les villes pour réduire la pression sur le fardeau fiscal municipal, notamment en ce qui a trait aux infrastructures municipales

## **1. Doser les dépenses de l'État en période d'incertitude économique**

### **Une saine gestion des finances publiques**

La gestion des finances publiques dans un contexte d'incertitude économique pose certains défis. Nous appuyons le maintien de l'objectif d'atteindre un budget équilibré en 2027-2028. Cela dit, la Chambre réitère sa position sur la gestion des finances publiques durant les cycles économiques : lorsque l'économie se porte bien, les budgets doivent être équilibrés ou présenter des surplus. S'il devait survenir une récession en 2023, la Chambre estime que le gouvernement pourrait revoir la trajectoire budgétaire pour éliminer le déficit. À cet égard, le maintien de l'engagement à réduire le fardeau fiscal des particuliers est encore plus approprié en période de ralentissement économique appréhendé.

Un autre aspect de la gestion des finances publiques est celui de la gestion de la dette en regard de l'équité fiscale entre les générations. La Chambre a pris acte de la décision du gouvernement de réduire les contributions au Fonds des générations, annoncée lors de la mise à jour budgétaire du 8 décembre 2022. Cette décision peut s'expliquer par le rétrécissement de l'écart entre les intérêts sur la dette et le rendement du Fonds. Pour la Chambre, cette décision doit servir à financer des projets qui réduiront le déficit écologique du Québec.

### **La charge fiscale des entreprises sur fond d'incertitude économique**

Les entreprises font actuellement face à plusieurs enjeux simultanément. Plusieurs d'entre elles, notamment les petites, commencent juste à se remettre sur pied, financièrement, au sortir de la pandémie. Elles affrontent l'augmentation des coûts des intrants et une inflation salariale. Elles se heurtent à une pénurie de main-d'œuvre qui limite leur capacité à saisir les occasions d'affaires. Elles doivent aussi faire face à une hausse marquée des coûts d'emprunt, alors même qu'elles doivent investir pour améliorer leur productivité et amorcer leur virage vert. Bref, pour plusieurs, les temps sont durs.

La Chambre demande au gouvernement d'éviter toute hausse de charge fiscale ou financière auprès des entreprises pour la prochaine année. Celles-ci ont besoin d'être rassurées.

***Recommandation 1 : Ne pas hausser la charge fiscale des entreprises.***

### **La charge fiscale des Québécois et la promesse électorale d'une baisse d'impôt**

Nous avons salué les déclarations du ministre des Finances concernant les baisses d'impôts à venir dans le budget 2023. Cette baisse d'un point de pourcentage pour chacun des deux premiers paliers d'imposition répond d'ailleurs à une promesse électorale de baisser l'impôt des particuliers durant la première année du nouveau mandat.

Une telle baisse devrait être vue comme un premier pas dans le cadre d'une stratégie qui s'articulerait sur le long terme. De fait, en dépit de cette future baisse d'impôts, le Québec demeurera bien au-dessus du taux d'imposition des particuliers ontariens. Actuellement, la différence la plus grande est celle concernant le taux touchant la tranche de 20 000 \$ à 80 000 \$ de revenu imposable. Les contribuables québécois dont le revenu se situe dans cette tranche paient 28 % d'impôts de plus que les Ontariens<sup>10</sup>. Alors que le gouvernement s'est donné comme objectif de réduire l'écart de richesse par habitant entre le Québec et l'Ontario, la Chambre estime qu'il devrait également tendre à réduire le fossé fiscal entre les deux provinces, ce qui est d'autant plus important dans un contexte de forte concurrence pour attirer les talents à l'échelle canadienne et mondiale.

***Recommandation 2 : Baisser les impôts des particuliers et s'engager à long terme à réduire l'écart d'imposition entre le Québec et l'Ontario.***

## **2. Répondre au défi de la pénurie de main-d'œuvre**

La pénurie de main-d'œuvre demeure un enjeu majeur pour les entreprises du Grand Montréal, et ce malgré la baisse du nombre de postes vacants au troisième trimestre de 2022. Même si la pression sur le marché du travail est légèrement moindre, le Québec demeure la deuxième province au Canada avec le taux le plus élevé, derrière la Colombie-Britannique. Rappelons également qu'un poste vacant ne peut pas toujours être pourvu par un chômeur, faute des qualifications requises.

Le taux de postes vacants varie d'une région à l'autre et d'un secteur à l'autre, mais il demeure très élevé. Le secteur de l'hébergement et de la restauration en souffre le plus (plus de 10,2 %). D'autres secteurs d'importance dans la dynamique économique de la province, comme ceux de la fabrication (6,3 %) et de la construction (5,9 %), vivent également un grand stress sur le plan de la main-d'œuvre.

Devant ce défi, les entreprises s'attendent à des solutions additionnelles allant au-delà de l'Opération main-d'œuvre mise en place en 2021. Nous proposons de procéder à une évaluation complète de l'efficacité des

<sup>10</sup> Chaire en fiscalité et en finances publiques, [Bilan de la fiscalité au Québec, édition 2023 \(usherbrooke.ca\)](#) [en ligne]

mesures – notamment du Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF). Face à l'importance des sommes en jeu, nous recommandons que le gouvernement procède rapidement afin d'ajuster le tir au cours de l'année et d'ajouter des ressources là où l'impact sera maximisé.

**Recommandation 3 : Évaluer l'impact des sommes allouées à l'Opération main-d'œuvre et bonifier le financement des mesures les plus porteuses du point de vue coûts-bénéfices.**

## Amélioration des processus d'immigration

La rapidité d'exécution des programmes demeure aussi aujourd'hui un enjeu majeur, en particulier dans le dossier de l'immigration. S'il n'y a pas, à ce jour, unanimité entre le secteur privé et le gouvernement concernant le nombre optimal d'immigrants à recevoir annuellement, tous s'entendent pour dire que ceux que le Québec accueille doivent bénéficier d'un traitement administratif au moins aussi bon que celui qu'ils recevraient ailleurs au Canada. Nous sommes aujourd'hui loin du compte.

À titre d'exemple, dans les 15 premiers mois d'activité du programme Arrima, 0,9 % des demandes seulement ont été traitées et finalisées<sup>11</sup>. Ce programme, sur lequel le gouvernement compte activement pour améliorer l'adéquation entre les besoins des entreprises et la sélection des immigrants, est un exemple clair du besoin d'améliorer l'efficacité afin d'obtenir les résultats escomptés.

La ministre québécoise de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a annoncé en janvier 2023 que la simplification des processus d'immigration serait une de ses priorités. C'est une nouvelle rassurante en soi. Néanmoins, le milieu des affaires de la métropole compte sur le gouvernement afin que des avancées significatives aient lieu dans ce dossier. À cet égard, l'appareil administratif doit pouvoir compter sur les sommes nécessaires pour atteindre ses objectifs.

**Recommandation 4 : Doter le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration des ressources financières permettant d'accélérer les processus de traitement des dossiers d'immigration.**

## L'intégration réussie des nouveaux arrivants

En matière d'immigration, et au-delà du traitement des demandes, des actions plus fortes doivent être déployées pour améliorer l'intégration. L'intégration réussie des nouveaux arrivants est un processus complexe qui comporte plusieurs éléments. Pour la Chambre, un des éléments clés est une offre de logements adéquate.

Le Québec vit un déséquilibre entre l'offre et la demande dans le domaine de l'habitation. En 2022, l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) a dévoilé dans son *Bulletin de l'habitation* qu'il y a actuellement un déficit d'environ 100 000 logements au Québec<sup>12</sup>. À elle seule, la région métropolitaine compte pour 60 % de ce déficit<sup>13</sup>. Si rien de majeur n'est fait, la pénurie de main-d'œuvre dans le domaine de la construction, combinée à une croissance de la population, aura pour effet d'alourdir le bilan déficitaire de logements dans la région métropolitaine. Qui plus est, la hausse du taux directeur a déjà pour effet de ralentir l'activité immobilière.

Pour accélérer la construction de logements neufs, le gouvernement devrait créer un fond d'accélération de la construction de logements au Québec visant tous les types d'habitation (soit pour les propriétaires, les locataires, abordables et sociaux). Ce fonds, déployé sur cinq ans, ciblerait les municipalités qui ont des plans permettant de lancer très rapidement des projets répondant à des objectifs de densités intelligentes et d'aménagements respectant l'environnement. Ce grand chantier collectif pourrait s'appuyer également sur le cofinancement fédéral mis à la disposition de la construction de logements abordables et sociaux.

Un autre aspect déterminant pour le milieu des affaires est l'intégration linguistique des personnes issues de l'immigration. Actuellement, seuls 43,5 % des immigrants qui ne parlent pas français sont inscrits à des

<sup>11</sup> CPQ, Livre blanc sur l'immigration – Portrait et solutions (cpq.qc.ca), mai 2022 [en ligne]

<sup>12</sup> APCHQ, Études économiques – Quelle est l'ampleur du déficit de logements au Québec? [en ligne]

<sup>13</sup> APCHQ, L'APCHQ souhaite une Politique métropolitaine d'habitation ambitieuse pour combler le déficit de 60 000 logements | APCHQ [en ligne]



cours de francisation<sup>14</sup>. Le gouvernement doit s'assurer que l'allocation des ressources budgétaires permet de soutenir l'intégration linguistique des nouveaux arrivants, en ciblant particulièrement la métropole, où les besoins sont criants. En effet, 85 % des nouveaux arrivants au Québec s'établissent dans la grande région de Montréal<sup>15</sup>. La ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a défini comme priorité l'amélioration de la connaissance du français chez les immigrants. La Chambre appuie pleinement cette orientation de la ministre.

En ce qui concerne la francisation, les organisations de terrain doivent faire partie de la solution. Lancé en 2016, *J'apprends le français* est un programme de jumelage linguistique entre commerçants et étudiants, mis sur pied par la Chambre et ayant comme objectif l'amélioration des compétences en français des commerçants et de leurs employés. Jusqu'à sa suspension au début de la pandémie, ce programme avait organisé plus de 900 jumelages, en plus de recevoir des distinctions comme le Prix du 3-Juillet-1608, le Prix de l'innovation en francisation et le prix Mérites en francisation des personnes immigrantes.

La Chambre demande que les enveloppes autrefois destinées à ce programme soient réactivées afin de renforcer la francisation dans la région métropolitaine.

**Recommandation 5 : Allouer les ressources financières nécessaires à l'intégration réussie des nouveaux arrivants :**

- **En favorisant l'accroissement de l'offre de logements au moyen d'un nouveau fonds d'accélération de la construction de logements au Québec;**
- **En s'assurant que les ressources financières pour la francisation sont adéquates;**
- **En finançant à nouveau le programme J'apprends le français.**

### **3. Appuyer les efforts pour accélérer le virage vert des entreprises et accroître leur productivité**

Le prochain budget doit cibler deux défis majeurs pour assurer la croissance soutenue de l'économie du Québec et de la métropole. D'abord, il faut accélérer le virage vert, qui prend une importance capitale et pour lequel le milieu des affaires entend assumer ses responsabilités. Ensuite, il faut accélérer davantage la transformation numérique des PME en réponse à la pénurie de main-d'œuvre et à la nécessité d'accroître la productivité de nos entreprises.

#### **Le défi du virage vert des entreprises**

Le virage vert de l'économie est une priorité collective assumée, mais qui pose des défis, en particulier pour les PME. Devant l'urgence climatique, le Québec s'est doté d'objectifs qui visent l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. Cet objectif est réalisable, mais ambitieux et, pour y arriver, il nécessitera des investissements importants.

Afin de prendre le pouls de la base d'affaires de la métropole, la Chambre a sondé ses membres sur leur intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'engagement des entreprises est d'ores et déjà clair : pour 76 % des répondants, le volet environnemental sera le plus important à intégrer dans les cinq prochaines années<sup>16</sup>. Pour ce faire, nombre d'entre elles, et plus particulièrement les PME, devront bénéficier d'un soutien accru de la part des gouvernements.

Nous observons une grande préoccupation par rapport au défi environnemental auquel nous faisons face. Dans un sondage récent réalisé par la Chambre, 93 %<sup>17</sup> des répondants indiquent être préoccupés par notre capacité d'atteindre nos objectifs de développement durable. Si elles veulent faire leur part, les PME

<sup>14</sup> *La Presse*, [Francisation des immigrants | Québec loin de ses objectifs](#) [en ligne]

<sup>15</sup> Institut du Québec, [Portrait de l'immigration au Québec \(institutduquebec.ca\)](#), juin 2022 [en ligne]

<sup>16</sup> CCMM, [Sondage CCMM : 75 % des entreprises du Grand Montréal ont déjà intégré des critères ESG à leurs stratégies](#) [en ligne]

<sup>17</sup> CCMM, [Accélération du virage vert des entreprises du Grand Montréal](#), 2023 [en ligne]



manquent de moyens et d'expertise pour déterminer leurs enjeux, poser le bon diagnostic et développer des plans pour réussir leur virage vert. Elles ont besoin d'accompagnement.

Sachant que les PME composent la plus grande part du tissu économique du Québec et de la métropole, il est nécessaire de poser des gestes forts afin de les soutenir dans leur volonté de contribuer à relever le défi collectif de la réduction des GES. La Chambre propose que des enveloppes soient destinées à l'accompagnement au virage vert des PME en milieu urbain. À ce titre, les organismes avec une expertise terrain et une fine connaissance des enjeux propres aux PME d'une région donnée – tels que la Chambre – sont particulièrement bien placés pour assurer le déploiement optimal d'initiatives de ce genre.

***Recommandation 6 : Financer des programmes d'accompagnement au virage vert des entreprises en ciblant notamment les PME en milieu urbain.***

### **Retard de productivité et zones d'innovation dans le Grand Montréal**

Les entreprises du Québec affichent encore à ce jour un retard de productivité lorsqu'on les compare avec celles des autres provinces, dont l'Ontario. Considérant la pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation de la productivité offrirait à nos entreprises une clé essentielle pour poursuivre leur essor. Le virage numérique, la commercialisation de l'innovation et la collaboration entre les différents acteurs doivent demeurer au cœur des priorités gouvernementales. En la matière, nous avons salué l'annonce de la nouvelle Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation, dévoilée en mai 2022. Compte tenu de l'importance de l'enjeu, il y a lieu de surveiller étroitement l'évolution des programmes appropriés et leur impact sur la productivité des entreprises du Grand Montréal.

Par ailleurs, la Chambre a signifié son appui à la stratégie du gouvernement consistant à désigner des zones d'innovation. C'est un bon moyen de rassembler différents acteurs dans un domaine défini afin de contribuer à la croissance économique en favorisant l'innovation. À ce titre, la Chambre ne peut que réitérer l'importance d'annoncer rapidement les zones d'innovation proposées dans le Grand Montréal et d'assurer leur déploiement efficace.

***Recommandation 7 : S'assurer de la disponibilité des sommes servant au déploiement des zones d'innovation dans le Grand Montréal et prévoir un financement afin de soutenir les projets non sélectionnés dans le cadre d'une initiative distincte.***

## **4. Soutenir le transport en commun et des projets structurants pour le Grand Montréal**

### **Assurer un financement pérenne du transport en commun**

L'offre de mobilité contribue fortement à la performance économique de la métropole. Dans le contexte de la transition verte et devant les effets néfastes de la congestion routière, la bonification de l'offre en transport collectif doit être une priorité.

Le mode de financement actuel du transport en commun ne répond pas correctement aux besoins, en particulier en raison des hésitations postpandémiques des travailleurs à revenir en transport en commun dans le centre-ville. Ainsi, la Société de transport de Montréal (STM) se dirige vers un manque à gagner de 78 M\$ pour l'année 2023 en raison de la baisse de la fréquentation. Dans le budget de mars 2022, le gouvernement avait prévu la somme de 393 M\$ en bonification de l'aide aux sociétés de transport collectif, en collaboration avec le gouvernement fédéral. Cette somme ne semble pas suffisante pour lutter contre la baisse des revenus.

Devant ce problème, nous observons déjà une réduction de l'offre de transport en commun dans la région métropolitaine, avec le risque d'une spirale négative : une fréquence moindre entraînant moins d'intérêt pour le transport collectif, puis une baisse des revenus et possiblement une autre diminution de la

fréquence... Dans un contexte de lutte contre les GES, on doit contrer cette spirale avec un appui financier conséquent.

**Recommandation 8 : En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, considérer les organismes publics de transport en commun comme des leviers de développement économique et de réduction des GES, en prévoyant un financement qui permettra de maintenir une offre de service attrayante et d'étendre les réseaux.**

## **Réaliser le plein potentiel de développement de l'Est de Montréal**

Les exercices budgétaires du Québec représentent un moment important pour définir et entamer la réalisation de projets structurants majeurs pour la région métropolitaine. En dépit de l'incertitude qui marque l'environnement d'affaires, le prochain budget doit réactiver un projet hautement structurant pour la métropole : le développement de l'Est de Montréal, incluant le déploiement d'une version 2.0 du REM de l'Est et la décontamination des terrains.

Le Projet structurant de l'Est (le nouveau nom du REM de l'Est) est une des conditions essentielles du développement de cette partie de l'île de Montréal. En effet, une solution de transport en commun efficace doit voir le jour pour que les investisseurs privés s'engagent à investir dans cette zone, sachant que la main-d'œuvre et les clients pourront s'y rendre en transport collectif. Un tel projet qui favorise le développement économique en s'appuyant sur des équipements de transport collectif lourd s'inscrit directement dans les meilleures pratiques de développement des villes dans un contexte de lutte contre les changements climatiques.

À cet égard, le dépôt du rapport intermédiaire et du rapport des analyses d'impact du projet sur la ligne verte du métro de Montréal par la STM constitue une base positive. Nous demandons au gouvernement de prévoir les sommes nécessaires pour que le projet franchisse rapidement les prochaines étapes. Nous lui demandons également de prévoir des sommes pour aider les municipalités, dont Montréal, à financer les coûts de l'aménagement urbain découlant d'un projet de cette envergure.

**Recommandation 9 : Prévoir les sommes nécessaires à la réalisation rapide du Projet structurant de l'Est.**

Le potentiel de développement de l'Est de Montréal repose en partie sur des actions que seul le gouvernement peut mener. C'est le cas pour la décontamination des sols dans cette zone. Malheureusement, après trois ans, le programme de décontamination ne donne pas les résultats escomptés. Le gouvernement doit mettre de la pression pour que les sommes déjà engagées soient versées. Le cas échéant, nous demandons au gouvernement de prévoir des sommes additionnelles, une fois les budgets actuels décaissés.

**Recommandation 10 : Rendre l'octroi de sommes additionnelles pour la décontamination des terrains de l'Est conditionnel au décaissement rapide des budgets disponibles.**

## **Miser sur les aéroports comme leviers de développement économique**

Les deux principaux aéroports de la région métropolitaine, soit l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau et l'aéroport Montréal-Mirabel, jouent un rôle central pour l'économie québécoise. Effectivement, ces infrastructures stratégiques permettent de connecter la province au monde. À cet égard, la Chambre avait pris note, dans le budget de 2022, de l'octroi d'une somme de 10 millions de dollars visant à appuyer le développement de liaisons aériennes internationales directes vers le Québec, notamment vers Montréal. Nous soulignons ici l'importance du décaissement de cette somme afin de favoriser la connectivité de la métropole.

Qui plus est, les aéroports de la métropole – et plus particulièrement celui de Montréal-Mirabel – agissent également comme leviers d'attraction contribuant au positionnement de la région comme troisième pôle mondial en aéronautique. En ce sens, le projet de zone d'innovation en aérospatiale pourrait contribuer au maintien de cette position enviable de la métropole à l'échelle internationale.

## 5. Jeter les bases du partenariat financier avec les villes afin de réduire la pression sur le fardeau fiscal municipal

La santé financière des municipalités est une préoccupation importante du milieu des affaires, dans un contexte d'évolution des besoins des villes. Plusieurs défis de taille, comme les changements climatiques, imposent une pression supplémentaire sur leur budget, tout particulièrement pour les villes d'une taille plus importante. Les revenus des municipalités reposant principalement sur l'impôt foncier, toute hausse de celui-ci ajoute une pression directe sur les propriétaires. D'une part, les propriétaires de la métropole sont parmi les plus imposés au pays. D'autre part, la ville compose avec une faible marge budgétaire. Cette situation affecte directement le développement économique : il faut donc trouver des solutions. À cet égard, nous attendons avec grand intérêt les négociations pour un nouveau pacte fiscal, qui débiteront prochainement entre les villes et la ministre des Affaires municipales.

En novembre 2022, la Chambre a été invitée à prendre part au Forum sur la fiscalité, organisé par la Ville de Montréal dans le cadre d'un processus plus large de réflexion sur la diversification des revenus perçus par les villes. Ce processus culminera avec le Sommet sur la fiscalité municipale, qui déterminera des éléments concrets en vue des négociations concernant le pacte fiscal venant à échéance le 31 décembre 2024.

La Chambre considère que le gouvernement doit s'assurer que le prochain pacte fiscal débouche sur des solutions pérennes à l'enjeu de la fiscalité municipale. L'entente à établir entre les villes et le gouvernement doit permettre aux municipalités de répondre aux défis importants auxquels elles font face.

Cette réflexion devra également prendre en compte le financement par les municipalités des services qui incomberaient en temps normal au gouvernement du Québec. Une métropole comme Montréal est souvent amenée à financer des services dont les autres ordres de gouvernement se sont désinvestis, notamment en raison de la pression sur le terrain. À cet égard, le milieu des affaires s'attend à ce que le gouvernement du Québec assume l'entièreté de la facture pour les services relevant de ses champs de compétence.

***Recommandation 11 : En collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, s'engager dans une réflexion de fond sur les bases d'un nouveau partenariat financier qui apportera des solutions pérennes à l'enjeu des revenus des villes.***

## Conclusion

À la veille d'un ralentissement économique et d'une potentielle récession, la locomotive du Grand Montréal se trouve dans une position globalement positive, qui nécessite toutefois une grande vigilance ainsi qu'une approche équilibrée.

Certains défis ponctuent toujours le quotidien des entreprises. C'est le cas notamment de la pénurie de main-d'œuvre qui reste un frein considérable pour leur croissance. Le gouvernement doit rassembler les éléments d'une recette gagnante pour alléger la pression du marché du travail sur les entreprises.

Également, pendant cette période d'incertitude, le gouvernement doit faire preuve de réserve dans ses dépenses. En revanche, s'il a des marges de manœuvre, il devra porter attention aux problèmes les plus urgents. Ultiment, la Chambre s'attend à ce que le gouvernement s'attaque aux défis structurels et positionne ainsi favorablement le Grand Montréal lorsque les signes de croissance referont surface. La tendance économique positive qui propulse la région ne doit pas s'estomper.

C'est avec ces défis et recommandations en tête que la Chambre espère que le gouvernement élaborera le budget 2023-2024.

## Synthèse des recommandations

**Recommandation 1 :** Ne pas hausser la charge fiscale des entreprises.

**Recommandation 2 :** Baisser les impôts des particuliers et s'engager à long terme à réduire l'écart d'imposition entre le Québec et l'Ontario.

**Recommandation 3 :** Évaluer l'impact des sommes allouées à l'Opération main-d'œuvre et bonifier le financement des mesures les plus porteuses du point de vue coûts-bénéfices.

**Recommandation 4 :** Doter le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration des ressources financières permettant d'accélérer les processus de traitement des dossiers d'immigration.

**Recommandation 5 :** Allouer les ressources financières nécessaires à l'intégration réussie des nouveaux arrivants :

- En favorisant l'accroissement de l'offre de logements au moyen d'un nouveau fonds d'accélération de la construction de logements au Québec;
- En s'assurant que les ressources financières pour la francisation sont adéquates;
- En finançant de nouveau le programme *J'apprends le français*.

**Recommandation 6 :** Financer des programmes d'accompagnement au virage vert des entreprises en ciblant notamment les PME en milieu urbain.

**Recommandation 7 :** S'assurer de la disponibilité des sommes servant au déploiement des zones d'innovation dans le Grand Montréal et prévoir un financement afin de soutenir les projets non sélectionnés dans le cadre d'une initiative distincte.

**Recommandation 8 :** En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, considérer les organismes publics de transport en commun comme des leviers de développement économique et de réduction des GES, en prévoyant un financement qui permettra de maintenir une offre de service attrayante et d'étendre les réseaux.

**Recommandation 9 :** Prévoir les sommes nécessaires à la réalisation rapide du Projet structurant de l'Est.

**Recommandation 10 :** Rendre l'octroi de sommes additionnelles pour la décontamination des terrains de l'Est conditionnel au décaissement rapide des budgets disponibles.

**Recommandation 11 :** En collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, s'engager dans une réflexion de fond sur les bases d'un nouveau partenariat financier qui apportera des solutions pérennes à l'enjeu des revenus des villes.